



Atelier Média UISG – Nov. 18, 2022

Sources de photos gratuites

Ce n'est pas une bonne idée d'aller sur l'internet et d'extraire une image sans tenir compte de la source. Vous risquez de violer la loi sur les droits d'auteur et de contracter des virus informatiques.

Parmi les bonnes sources gratuites, citons *Pixabay*, *Unsplash* et des organisations comme les Nations unies et le Metropolitan Art Museum de New York (de plus en plus de musées proposent une recherche d'œuvres d'art du domaine public comme le fait le Met).

Voici quelques Sites Web gratuits :

Unsplash <https://unsplash.com/>

Pixabay <https://pixabay.com/>

D'autres:

Metropolitan Museum of Art:

<https://www.metmuseum.org/art/collection/search#!?perPage=20&searchField=All&showOnly=openAccess&sortBy=relevance&offset=0&pageSize=0>

Ministère des Arts (www.ministryofthearts.org) is a free online digital resource

Nations Unis:

<https://dam.media.un.org/CS.aspx?VP3=DamView&VBID=2AM94SCXBEN&FR=1&W=1280&H=577>

<https://climatevisuals.org>

<https://blush.design/>

<https://www.humaaans.com/>

<https://freeillustrations.xyz/>

<https://www.blackillustrations.com/>

Wikimedia Commons est un endroit couramment utilisé pour rechercher des images gratuites, mais toutes les images de Wikimedia ne sont pas gratuites. Notez que ce n'est pas parce que quelque chose est étiqueté "*domaine public*" que c'est le cas - quelqu'un peut simplement l'avoir étiqueté ainsi.

<https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Images>

Les photos téléchargées avec une licence *Creative Commons* sont plus fiables, mais vous devez cliquer sur le lien et vérifier les conditions. Vous trouverez des œuvres sous licence *Creative Commons* sur Wikimedia et sur des sites comme Flickr. Lorsque vous utilisez une œuvre sous licence Creative Commons, elle ne vous "appartient" pas : il s'agit d'une autorisation donnée par le créateur. S'il est indiqué "*Creative Commons*", l'œuvre est gratuite, mais elle est parfois assortie de conditions selon lesquelles vous **devez créditer le créateur** et/ou ne pas l'utiliser à des fins commerciales. Vérifiez donc les conditions/ou vous ne l'utilisez pas à des fins commerciales. Vérifiez donc les conditions.